



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de Règlement numéro 768 amendant le règlement numéro 621 intitulé Plan d'urbanisme – Identification du territoire peu végétalisé, très imperméabilisé ou sujet aux îlots de chaleur urbain et des mesures d'atténuation.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 février 2024, le conseil municipal de la Ville de Louiseville a adopté le projet de règlement cité ci-haut.

Ce règlement consiste à :

- Identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlots de chaleur urbain et de décrire toutes mesures permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **mardi 19 mars 2024 à 18h00**, à l'hôtel de ville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le Service de l'urbanisme, permis et environnement, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville situé au 105, avenue Saint-Laurent, Louiseville, soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (sauf les jours fériés).

Donné à Louiseville
Ce 28^e jour du mois de février 2024

Maude-Andrée Pelletier
Greffière